



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation Projet de règlement n° U-220-43

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° U-220-43 modifiant le Règlement de zonage n° U-220 :

1. Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2022, le projet de règlement n° **U-220-43** Modifiant le règlement de zonage n° U-220 afin d'augmenter la superficie maximale de plancher d'un logement bigénération et d'un logement accessoire.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 16 janvier 2023, à 19 h 15**, à la salle du conseil du Centre civique Bernard-Gagnon située au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et il concerne l'ensemble du territoire de la Ville.
4. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière durant les heures normales de bureau.

Saint-Basile-le-Grand, le 6 janvier 2023.

Geneviève Noël, avocate
Greffière adjointe

PUBLICATION : Le 6 janvier 2023 / Babillard de la mairie et sur le site Web de la Ville